

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-1762 rév. 5**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

EFFECTIS FRANCE
N° SIREN : 490550712

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités en :
and Cofrac rules of application for the activities of in :

**BATIMENT ET GENIE CIVIL / PRODUITS DE CONSTRUCTION SOUMIS A DES ESSAIS AU FEU -
DECISION N°768/2008/CE**
*BUILDING AND CIVIL ENGINEERING / CONSTRUCTION PRODUCTS SUBJECT TO FIRE TESTING -
DECISION No 768/2008/EC*

réalisées par / *performed by :*

Laboratoire EFFECTIS France
Voie Romaine
57280 MAIZIERES-LES-METZ

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Date de prise d'effet / *granting date* : **17/07/2019**
Date de fin de validité / *expiry date* : **28/02/2023**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment-Electricité,
Pole manager - Building-Electricity,

Kerno MOUTARD

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-1762 Rév 4.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-1762 [Rév 4](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

| |
|--|
| Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr |
|--|



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-1762 rév. 5

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

Laboratoire EFACTIS France
Voie Romaine
57280 MAIZIERES-LES-METZ

Contact : **Monsieur Régis KORYLUK**

Tel : 03.87.51.37.21

Fax : 03.87.51.10.58

Email : regis.koryluk@efectis.com

Dans son unité technique :

Laboratoire d'essais Efectis France

Elle porte sur les essais en pages suivantes

Portée flexible FLEX2 : Le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale.

PORTEE GENERALE 77-4 :

| BATIMENT ET GENIE CIVIL / Produits de construction soumis à des essais au feu Essais de résistance au feu (77-4) # DECISION N°768/2008/CE-RPC (UE 305/2011) – LAB REF 33 | | | | | | |
|---|---|--|---|--|--------------------|------------------------------------|
| N° | Objet | Nature de l'essai | Caractéristique mesurée ou recherchée | Principe de la méthode | RPC ⁽¹⁾ | Spécification technique harmonisée |
| 1 | Éléments de construction | Détermination de la contribution apportée par les systèmes de protection contre le feu à la résistance au feu des éléments de construction | Capacité Portante Courbes de Température de référence Isolation Thermique Temps d'exposition limite | Exposition de produits de protection appliqués à un élément de construction porteur à des conditions de chaleur, de pression définies et de contrainte mécanique | | Voir portée détaillée |
| 2 | Éléments non porteurs (compartimentage) | Évaluation de la résistance au feu | Étanchéité au feu : – <i>Inflammation du tampon de coton</i> – <i>Inflammation des fumées et gaz par la flamme pilote</i> – <i>Passage du calibre d'ouverture</i> – <i>Inflammation soutenue</i> – <i>Jet de lance incendie</i> Isolation thermique Rayonnement Transmis Résistance à l'impact Débit de fuite Capacité à la fermeture | Exposition d'un élément de construction non-porteur à des conditions de chaleur et de pression définies | | |

BATIMENT ET GENIE CIVIL / Produits de construction soumis à des essais au feu
Essais de résistance au feu (77-4)
DECISION N°768/2008/CE-RPC (UE 305/2011) – LAB REF 33

| N° | Objet | Nature de l'essai | Caractéristique mesurée ou recherchée | Principe de la méthode | RPC ⁽¹⁾ | Spécification technique harmonisée |
|----|---|--|---|--|--------------------|------------------------------------|
| 3 | Éléments porteurs | Évaluation de la résistance au feu | Capacité portante : –Déplacement ou contraction verticale –Vitesse de déplacement ou de contraction verticale Étanchéité au feu : –Inflammation du tampon de coton –Inflammation des fumées et gaz par la flamme pilote –Passage du calibre d'ouverture –Inflammation soutenue –Jet de lance incendie Isolation thermique Rayonnement transmis Résistance à l'impact | Exposition d'un élément de construction porteur à des conditions de chaleur, de pression définies et de contrainte mécanique | | Voir portée détaillée |
| 4 | Installations de service | Évaluation de la résistance au feu | Étanchéité au feu : –Inflammation du tampon de coton –Inflammation des fumées et gaz par la flamme pilote –Passage du calibre d'ouverture –Inflammation soutenue –Débit de fuite –Jet de lance incendie Isolation thermique Débit de fuite Rayonnement transmis | Exposition d'un élément de construction à des conditions de chaleur et de pression définies | | |
| 5 | Systèmes pour le contrôle des fumées et de la chaleur | Évaluation de l'aptitude de fonctionnement | Débit d'extraction Surface géométrique Temps de fonctionnement Résistance à la chaleur Étanchéité au feu | Exposition à des conditions de chaleur et de pression définies | | / |

BATIMENT ET GENIE CIVIL / Produits de construction soumis à des essais au feu
Essais de résistance au feu (77-4)
DECISION N°768/2008/CE-RPC (UE 305/2011) – LAB REF 33

| N° | Objet | Nature de l'essai | Caractéristique mesurée ou recherchée | Principe de la méthode | RPC ⁽¹⁾ | Spécification technique harmonisée |
|----|---|--|---|---|--------------------|------------------------------------|
| 6 | Unités de stockage en lieu sûr | Déterminer la capacité à protéger des contenus sensibles contre les effets d'un incendie | Élévation de température Taux d'humidité de l'air | Exposition à des conditions de chaleur définies ainsi que résistance aux chocs | | / |
| 7 | Éléments de navire | Évaluation de la résistance au feu | Capacité portante : –Déplacement ou contraction verticale –Vitesse de déplacement ou de contraction verticale Intégrité - Étanchéité au feu : –Inflammation du tampon de coton –Passage du calibre d'ouverture –Inflammation soutenue Isolation thermique Rayonnement transmis | Exposition à des conditions de chaleur, de pression définies et de contrainte mécanique en fonction de l'élément | | / |
| 8 | Produits et équipements selon spécifications d'entreprise | Qualification des produits et équipements vis-à-vis de l'incendie | Capacité portante : –Déplacement ou contraction verticale –Vitesse de déplacement ou de contraction verticale Intégrité - Étanchéité au feu : –Inflammation du tampon de coton –Passage du calibre d'ouverture –Inflammation soutenue –Débit de fuite Isolation thermique Rayonnement Transmis Débit de fuite Capacité à la fermeture Fonctionnalité électrique | Exposition à des conditions de chaleur, de pression définies et sous alimentation électrique en fonction de l'élément | | / |

(1)RPC : Évolution et vérification de la constance des performances des produits de construction (système 3, selon règlement n°568/2014/UE modifiant le RPC n°305/2011/UE).

⁽¹⁾ *Essai permettant la notification sur une spécification technique harmonisée*

Seules les méthodes d'essais identifiées dans le(s) tableau(x) précédent(s) sont couvertes par l'accréditation.

Les spécifications techniques harmonisées appelant certains de ces essais sont indiquées en dernière colonne et sont citées à titre indicatif dans le cadre du règlement européen n°305/2011/UE (RPC) relatif à la mise sur le marché des produits de construction.

NOTE : la présente portée d'accréditation exprime la reconnaissance de compétence de l'organisme vis-à-vis des exigences applicables aux organismes notifiés mais n'acte pas la notification effective de l'organisme qui reste de la responsabilité exclusive de l'autorité notifiante.

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

| BATIMENT ET GENIE CIVIL / Produits de construction soumis à des essais au feu Essais de résistance au feu (77-4) # DECISION N°768/2008/CE-RPC (UE 305/2011) – LAB REF 33 | | | | | | |
|---|--|--|---|---|-------------------------|---------------------|
| Objet | | Nature de l'essai | Caractéristique mesurée ou recherchée | Principe de la méthode | Référence de la méthode | Lieu de réalisation |
| Eléments non porteurs (compartimentage) | Murs | Evaluation de la résistance au feu | Etanchéité au feu : – Inflammation du tampon de coton – Inflammation des fumées et gaz par la flamme pilote – Passage du calibre d'ouverture – Inflammation soutenue – Jet de lance incendie Isolation thermique Rayonnement Transmis Résistance à l'impact Débit de fuite Capacité à la fermeture | Exposition d'un élément de construction non-porteur à des conditions de chaleur et de pression définies | EN 1364-1 | Site client |
| | Façades rideaux - Configuration en grandeur réelle | | | | EN 1364-3 | |
| | Portes, fermetures et fenêtres | | | | EN 1634-1 | |
| | Cloisons | | | | BS 476-22- Chap.5 | |
| | Fermetures avec isolation thermique totale | | | | BS 476-22- Chap.6 | |
| | Fermetures sans isolation thermique | | | | BS 476-22- Chap.8 | |
| Ecrans de cantonnements | | Evaluation de l'aptitude de fonctionnement | Débit d'extraction Surface géométrique Temps de fonctionnement Résistance à la chaleur Etanchéité au feu | Exposition à des conditions de chaleur et de pression définies | EN 12101-1- Annexe D | |

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **17/07/2019** Date de fin de validité : **28/02/2023**

La Responsable d'accréditation
The Accreditation Manager

Séverine MOISEL

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-1762 Rév. 4.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr